

CONSEIL COMMUNAL

p.a. Secrétariat municipal

Rue Centrale 1

Case postale 64

1880 Bex

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 11 mai 2022

Préavis no 2022/07

Concernant : **Création de 4 écopoints Place de l'Orme – Chemin de l'Ecluse, Château Grenier – Les Dévens & mise à jour de l'éclairage public à la Place de l'Orme**

Le conseil communal de Bex,

- vu le préavis municipal;
- oui le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide par 44 oui, et 3 abstentions

- a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement de l'éclairage public à la place de l'Orme ;
- b) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la création de 4 écopoints à la Place de l'Orme, au chemin de l'Ecluse, à Château-Grenier et aux Dévens ;
- c) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 233'000.00 ;
- d) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 78'000.00 soit la part d'éclairage public sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 3'900.00 par an ;
- e) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 155'000.00 soit la part des écopoints sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 7'750.00 par an ;
- f) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2021 - 2026 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 6 octobre 2021.

Ainsi délibéré en séance du 11 mai 2022

Au nom du Conseil communal :

Le Président :



Baptiste Guérin

La Secrétaire:



Martine Payot